

CTL : MERCREDI 27 JUIN 2018

DEUXIÈME CONVOCATION.....

Objet : Deuxième convocation, à la suite du VOTE CONTRE des organisations syndicales présentes le mardi 12 Juin 2018 (FO, CGT, CFTC) !!!

- AMENAGEMENT DES STRUCTURES ET RÉSEAU (ASR au 1^{er} JANVIER 2019)

A quelques jours du départ du TOUR DE FRANCE le menu imposé par La Direction Générale est copieux. Elle somme les Directions Locales de rendre au plus vite la feuille de mission, et de planifier la fermeture probable des trésoreries et les transferts de la compétence impôts.

En préambule le Président du CTL nous indique une modification concernant la Trésorerie des Echelles, pour le regroupement sur la Trésorerie de Pont /Beauvoisin Savoie des communes gérées par les Echelles. Après discussion avec les élus locaux le regroupement voulu serait sur Saint Laurent du Pont en Isère..... Ce nouveau projet sera évoqué lors d'un prochain CTL puisqu'il y a changement de PROJET INITIAL.....

La commune d'Attignat Oncin se raccroche à la Trésorerie de Yenne.... Les communes privilégiant l'intercommunalité.....

L'emploi de la catégorie C des Echelles sera transféré sur l'Isère. FO DGFIP 73 demande à ce que soit étudiée la Prime de Restructuration de Services pour la collègue qui part sur L'Isère.....

RAPPEL.....FEUILLE DE ROUTE !!!!!

- Fusion de la Trésorerie de Beaufort avec la Trésorerie d'Albertville et transfert du recouvrement de l'impôt au SIP/SIE d'Albertville .

- Fusion de la Trésorerie de Grésy/Isère avec la Trésorerie d'Albertville et transfert du recouvrement de l'impôt au SIP/SIE d' Albertville.

- Fusion de la Trésorerie de Lanslebourg avec la Trésorerie de Modane et tranfert du recouvrement de l'impôt au SIP/SIE de Saint Jean de Maurienne .

- Fusion de la Trésorerie du Chatelard avec la Trésorerie spécialisée de Chambéry Municipale et transfert du recouvrement de l'impôt au SIP/SIE d'Aix les Bains.

Transfert de la compétence impôts :

- **Transfert du recouvrement de l'impôt de la trésorerie mixte de la Rochette au SIP de Chambéry.**
- **Transfert du recouvrement de l'impôt de la trésorerie mixte de Modane au SIP/SIE de Saint Jean de Maurienne.**
- **Transfert du recouvrement de l'impôt de la trésorerie mixte de Saint Michel de Maurienne au SIP/SIE de ST Jean de Maurienne.**
- **Transfert du recouvrement de l'impôt de la trésorerie mixte d'Ugine au SIP/SIE d'Albertville .**
- **Transfert du recouvrement de l'impôt des Echelles au SIP de Chambéry.**

VOTE :
CONTRE à l'unanimité des Organisations Syndicales présentes (FO, CGT, Solidaires, CFTC)

Pour **FO DGFIP 73**, sommes-nous si ignorants des intentions de la Direction Générale ? Ne suffit-il pas de relire les « lignes directrices » parues en 2016 ? Pour mémoire, nous citerons la phrase suivante : « Chacun le sait, nos moyens diminuent et nos charges augmentent. Pour faire face à cette situation, il faut donc sans relâche rechercher la façon de gagner en productivité, de diminuer les tâches répétitives. »

En effet, pour autant que nous puissions le constater, et ainsi que nous l'avons annoncé à maintes reprises, les propositions des Directions Locales suivent davantage une logique d'opportunité, qu'une stratégie bien pensée de présence administrative équitablement répartie selon les besoins de la population....

Notre Direction Générale a omis de préciser que notre Ministre de Tutelle explique sans retenue aux médias que les grosses collectivités pourraient se passer des services de la DGFIP sur la tenue de leur comptabilité, car pourvues de services de comptabilité efficaces.

Il serait souhaitable que notre Direction Générale précise que le rôle du Comptable Public et du Personnel qui l'accompagne quotidiennement dans le secteur Local ne s'arrête pas à la tenue de la comptabilité, et que le principe de séparation de l'ordonnateur et du comptable, ainsi que la responsabilité personnelle et pécuniaire du Comptable Public (RPP) protègent la responsabilité de l'élu..... La Direction Générale assimile le Comptable Public, dans le secteur public local, à un chef de service, **FO DGFIP 73** ne s'associe pas à cette ligne directrice de pensée....

FO DGFIP 73 vous annonce qu'à ce rythme, il ne restera bientôt plus que 1.266 trésoreries sur l'ensemble du territoire c'est à dire autant que d'EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) à fiscalité propre, et moins que le nombre actuel de restaurants Mac Donald's. Un vrai choix de société !!!!! Et combien en SAVOIE, si l'on applique le plan de la Cour des Comptes voir site web **FO DGFIP 73**.



Ce mouvement de concentration est d'autant plus insupportable que compte tenu des moyens en constante diminution, il est réalisé hors de toute stratégie, au mépris des besoins des usagers et des territoires ; la SAVOIE en est la parfaite illustration avec un paysage montagneux accidenté et atypique.

De plus **FO DGFIP 73** ne se retrouve pas dans **cette frénésie du tout numérique** , qui n'est pas le gage d'une sécurité absolue pour l'ensemble des USAGERS ET DU PERSONNEL !!!!!

Quid de la PRS ? : Prime restructuration de services.... Vous pourrez bénéficier de la prime de restructuration, dont le montant dépend de plusieurs éléments : mutation sur une autre commune du département, distance entre ancienne et nouvelle résidence administrative, rapprochement ou non de la résidence familiale..... (Attention, s'agissant d'une suppression et non d'une restructuration, une mutation dans un autre département relève de la compétence personnelle et n'ouvre pas droit à la prime) voir site : www.legifrance.gouv.fr

Malgré les Vacances, la Coupe du Monde, le Tour de France et CAP 2022.. FO DGFIP 73 sera vigilant et ne baissera pas la garde !!!!!.....

Questions diverses :

Concernant le projet de fermeture de l'OPAC (Trésorerie) ce serait pour le 01/01/2020, cette fermeture serait liée au projet de loi ELAN qui passerait en comptabilité privée au 01/01/2021.... **AU BONHEUR DU VAL DE MARNE** qui voit la création d'une Trésorerie OPHLM

Difficulté suite à absence du Chef de Service du CDIF de Moutiers : réflexion sur la continuité du service

Le contrôle fiscal n'est plus sanctuarisé.....On réfléchit à son évolution !!!!!

FO DGFIP 73 vos représentants en CTL **A VOTRE CÔTÉ.... DE VOTRE CÔTÉ**



« Si celui qui lutte peut perdre, celui qui ne lutte pas a déjà perdu » Berthold BRECHT